

L'agriculture urbaine, une chance pour l'aménagement du Grand Tunis ?

Moez Bouraoui, Pierre Donadieu, André Fleury

« Brume. – Retour à l'Ariana : charmante délicieuse, enivrante chose. Les terrasses blanches des maisons à volets verts saillent au milieu de la verdure, le tout est dominé, en échappées, par des montagnes bleues ; champs d'oliviers, caroubiers énormes, des haies de nopals (figuier de Barbarie) où les feuilles, vieillissant, sont devenues des branches. »

Gustave Flaubert
Voyage à Carthage, 1858

Depuis plus d'une centaine d'années, chez certains urbanistes théoriciens comme E. Howard, J. Greber, J. Deryng, etc., la planification urbaine prend en compte l'agriculture comme instrument d'aménagement de la ville. C'est ainsi qu'est né le vocable « agriculture urbaine », qualifiant cette agriculture qui répond à une commande urbaine. Il est actuellement appliqué à deux contextes bien différents : celui des villes occidentales, qui cherchent à répondre aux aspirations de leurs citoyens de disposer d'espaces de nature proches de leurs lieux de vie, et celui des villes tropicales, où les préoccupations alimentaires et de gestion des déchets favorisent l'agriculture vivrière, périur-

baine ou intra-urbaine. Les animateurs de différentes équipes de recherche s'emploient à rendre l'expression « agriculture urbaine » moins contingente et à en examiner les conditions de généralisation. C'est, entre autres, la position de l'agence *The Urban Agriculture Network* (TUAN), créée en 1989, qui cherche à favoriser les échanges d'expériences [1]. Cette réflexion gagne les villes arabes méditerranéennes, au contexte culturel et historique différent, malgré des convergences évidentes dues à l'histoire coloniale de la première moitié du XX^e siècle, aux déterminants de l'urbanisation moderne (flux routiers, place de l'espace vert public) et aux intenses traditions d'échange entre les grandes cités maritimes de la Méditerranée. Des travaux relatifs à l'agriculture urbaine de l'aire méditerranéenne sont réalisés au Proche-Orient (Beyrouth, Gaza), à l'initiative de J. Nasr (comm. pers.), et au Maghreb, avec le concours de l'équipe Agriculture Urbaine (ENSP/INRA). Le programme de recherche sur la métropole tunisoise, engagé en 1998, s'inscrit dans ce contexte. Il témoigne d'une nouvelle prise de conscience de l'enrichissement que l'agriculture pourrait apporter au projet d'aménagement de la ville. Il a fait l'objet de séminaires, tenus en 1999 à l'Institut national agronomique de Tunis et à l'École supérieure d'horticulture et d'élevage de Chott Mariem, ainsi que d'un travail de thèse [2].

Le présent article rapporte l'état actuel de l'agriculture périurbaine et intra-urbaine dans l'agglomération tunisoise, le Grand Tunis, et son implication apparente dans le milieu urbain. Il procède d'abord de manière diachronique, à partir de la bibliographie et de l'étude de documents cartographiques se rapportant à l'ensemble du Grand Tunis. Ensuite, il

décrit l'intrication d'espaces agricoles dans le tissu urbain, telle que la révèle une observation visuelle. Enfin, il présente les résultats d'une enquête sur les représentations et pratiques sociales actuelles des habitants dans l'espace rural/agricole tunisois. Mise en perspective, la synthèse devrait permettre d'évaluer si, en première analyse, les habitants partagent le projet urbain actuel et ses modalités de réalisation ou si leurs pratiques de l'espace ou leurs déclarations suggèrent l'attente d'une autre manière de faire la ville, notamment en y intégrant les aménités de l'espace agricole périurbain.

De la médina au Grand Tunis, un siècle d'histoire urbaine

Trois références sont particulièrement utilisées pour cette analyse [3-5], ainsi que la connaissance personnelle d'un des auteurs, citoyen de la ville.

Les grandes étapes de l'expansion de la métropole tunisoise

À l'origine, une ville arabe, doublée d'une ville européenne

Le centre ville actuel de Tunis résulte de la juxtaposition de deux formes urbaines très contrastées : la médina et la ville européenne, créée à la fin du XIX^e siècle sous le protectorat français. La ville arabe, ou médina, a été édifiée à faible distance

M. Bouraoui, P. Donadieu, A. Fleury : ENSP, Programme Agriculture urbaine, Laboratoire de recherche, 10, rue du Maréchal-Joffre, RP 914, 78009 Versailles Cedex, France.

A. Fleury : SADIF (unité Systèmes agraires et développement), Centre Inra de Versailles-Grignon.

Tirés à part : A. Fleury

Thème : Systèmes agraires.

de la zone marécageuse située sur la rive Est du lac de Tunis. Héritée de la tradition arabo-musulmane, cette ville est entourée de remparts (*sours*) et ne s'ouvre que par quelques portes sur l'extérieur. Sa protection était assurée par l'imposante forteresse de la *Kasbah*. L'espace urbain *intra-muros* de cette ville close et compacte est structuré d'une manière radio-concentrique, suivant une hiérarchie assez rigoureuse. Au centre, se trouvent la grande mosquée de la Zitouna et les activités commerciales les plus importantes et les plus nobles (grand commerce). Puis, en périphérie, les quartiers d'habitats construits autour de patios privés et les activités secondaires (artisanales) s'étalent jusqu'aux limites de la cité où coexistaient les quartiers les plus pauvres et les activités les moins différenciées. Le tissu urbain de la médina de Tunis est totalement dépourvu d'espaces verts publics. Peu de temps avant le protectorat français, l'espace urbain tunisois couvrait un territoire de 260 hectares dont 231 construits [6].

À la fin du XIX^e siècle, le pouvoir colonial décide de créer une ville neuve, dite ville européenne. Implantée entre la médina et le lac de Tunis, en direction du port, elle est édifiée sur des terrains vaseux conquis sur la lagune et des terrains agricoles rachetés à la « *Djemaïa des Habous* », organisme foncier qui gérait les biens des fondations pieuses. Cette ville adopte d'emblée une forme moderne. Son centre montre surtout des immeubles collectifs ; à faible distance, un habitat de villas est dominant. En contraste avec la médina, les espaces verts y sont abondants et de nature variée. Au nord-ouest, le vaste parc du Belvédère, créé en 1890, était destiné à l'ornement de la ville et à l'usage public de loisirs [7]. Les villas occupent souvent le milieu de leur terrain ; en façade, un jardin d'entrée est bien visible de la rue, alors que le jardin arrière est d'usage strictement privé. La construction de la ville neuve était entièrement achevée à la fin de la première décennie du XX^e siècle. D'allure moderne et tracée selon une trame orthogonale, cette ville importée d'Europe a profondément bouleversé le paysage urbain de Tunis, en particulier dans sa partie orientale.

De l'indépendance à 1970, une première vague de croissance urbaine

L'indépendance (1956) a donné le signal d'importants changements constitutionnels, législatifs, juridictionnels, écono-

miques et politiques. En matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, ils se sont traduits par une physionomie nouvelle donnée à la capitale tunisienne. En vue de lui donner une image plus dynamique et plus moderne, on a d'abord démoli les remparts pour leur substituer de larges boulevards périphériques. Plus tard, ce fut le tour de la *Kasbah*, qui a laissé la place à un important pôle administratif. L'identité du noyau urbain de la vieille ville a ainsi été profondément modifiée.

Ensuite, le développement urbain de Tunis et de ses banlieues a été planifié. De nombreux projets, privés ou étatiques, ont engendré l'extension rapide de la ville qui a bientôt débordé des limites de la capitale tunisienne. Au nord, elle a rejoint les villes d'El-Manzah et de l'Ariana, à l'ouest, les nouveaux pôles urbains de Bardo, Manouba et Hay Ez-Zouhour ; au sud, elle atteint les zones industrielles nouvelles de Megrine et de Ben Arous. La comparaison des recensements de 1956 et 1975 illustre le développement démographique de Tunis et de ses banlieues : la population passe de 550 000 à plus de 870 000 habitants [3].

Les projets privés ont été très variés. De nouveaux quartiers d'habitat ont été édifiés à la périphérie Nord et Ouest de la ville européenne (les quartiers au nord de Belvédère et les quartiers d'El-Manzah I et II). Des résidences secondaires ont été construites dans les banlieues Nord et Est, mais plus particulièrement dans les villes côtières telles La Marsa, Sidi-bou-Saïd, Carthage et la Goulette, ainsi que dans les petites villes sur la côte Sud (Rades, Ez-Zahara et Hammam-Lif), à l'initiative de la classe moyenne. Dans le cadre du programme de développement touristique de la région, de somptueux hôtels ont été créés sur la côte Nord et plus particulièrement à Carthage et La Marsa.

De son côté, l'État a entrepris un important programme de démolition des « goubivilles » (ensemble d'abris de fortune, généralement en tôle) de la périphérie de Tunis ; la population a été relogée dans des cités populaires construites en périphérie [8], ce qui a beaucoup favorisé l'extension en surface de Tunis [3].

Enfin, la médina a été transformée. Une partie de ses cours intérieures ont été ouvertes au public (cafés, restaurants, centres culturels, etc.) ou dédiées au développement de fonctions commer-

ciales (entreposage). Corrélativement, de nombreux habitants se sont déplacés vers la ville européenne.

Vers le Grand Tunis

La ville a poursuivi son extension en comblant les vides qui séparaient différents noyaux urbains. Le développement de la cité olympique et la création des zones industrielles de Cherguia I et II ont renforcé le pôle urbain Nord de l'Ariana. Au sud, l'extension de la zone industrielle de Megrine et de Ben Arous et l'implantation des quartiers populaires d'El Mourouj et de Sidi H'cine Sijoumi ont rattaché le pôle urbain Sud de Ben Arous à celui de la ville de Tunis. À l'est, le développement de la ville d'El Aouina, l'implantation de la ville nouvelle d'El Bouhayra et l'installation de la chaîne hôtelière de Gammarth supérieure et de Raoued ont créé une continuité urbaine rattachant à Tunis les banlieues Nord et Est. Enfin à l'ouest, l'extension des quartiers résidentiels d'El-Manzah (III, IV, V, VI, VII et VIII), la création de la zone industrielle de Ksar Saïd et le développement de la ville de Manouba et de ses environs ont conforté toute la masse urbaine Ouest de Tunis. Désormais, cet ensemble urbain forme ce que l'on appelle le Grand Tunis, d'une superficie de 360 000 hectares et peuplé de 1 850 000 habitants [9].

L'organisation spatiale du Grand Tunis se voit maintenant renforcée par un important réseau viarie. Le processus de périurbanisation est partout visible : implantation de l'habitat nouveau bien à l'extérieur de la ville ancienne, relocalisation périphérique d'équipements publics, telle l'École de Médecine de Manouba. Les deux étendues d'eau contiguës, le lac de Tunis et El Bhira, qui sépare la digue support du métro TGM et d'une voie rapide, sont devenues le centre géométrique de la ville. Sur la rive Nord du lac de Tunis se construit la Cité du Lac, consacrée à l'habitat et au loisir (parc d'attractions Dahdah). De nouvelles zones d'activité, surtout tertiaire, sont apparues à proximité, en particulier près de l'aéroport de Tunis-Carthage.

Les espaces ouverts dans la ville, une question nouvelle

En contraste avec la continuité de l'urbanisation, le maintien d'espaces ouverts, non bâtis, n'est guère apparu comme un

souci majeur ; de nos jours, de nouveaux points de vue émergent cependant. L'agriculture a naturellement été absente de ces évolutions, en laissant urbaniser son espace.

Une régression continue des espaces agricoles

De façon générale, l'extension de la ville s'est faite aux dépens d'espaces occupés par des activités agricoles. Les espaces cultivés sont progressivement enclavés entre ce front et les villages extérieurs périurbanisés. Même si les multiples ramifications de l'urbanisation favorisent la compénétration des espaces cultivés et bâtis, cela ne semble pas induire pour autant de rapports particuliers entre ces formes d'occupation. D'ailleurs, le premier plan directeur de la région de Tunis (1962) ne se préoccupait pas des espaces périphériques de la ville [10], de fait considérés comme vides, et se consacrait surtout aux infrastructures urbaines habituelles.

La destinée du Jardin d'essais est d'ailleurs révélatrice. Créé il y a plus d'un siècle aux fins de tester des espèces nouvelles d'intérêt économique ou ornemental, il avait connu un premier démembrement dès avant la Seconde Guerre mondiale ; la partie proprement agricole avait été repoussée au nord. Elle n'existe plus maintenant qu'à travers la présence symbolique des institutions d'enseignement et de recherche agronomique. À la fin des années 70 subsistaient encore à l'est quelques espaces agricoles (les orangeries de Dar Fadal et de Sidi-Frej, les champs de blé de Bhar El Azreg et les cultures maraîchères de Sidi-Daoud, du Tabeg et de Hay Mohamed Ali) qui séparaient la ville de Tunis de Soukra et des villes de la côte [2].

Corollairement, on constate la moindre autonomie alimentaire de la capitale. Les espaces agricoles jadis dédiés à l'approvisionnement en produits périssables ont largement régressé, puisqu'il n'en subsiste que 155 000 hectares [2]. Avec plus de 60 000 hectares, la céréaliculture couvre la plus grande partie de la surface agricole utile (SAU). On trouve cependant encore d'autres types de cultures d'importance non négligeable comme les cultures fruitières (45 000 hectares), fourragères (23 000 hectares) et surtout maraîchères irriguées (10 000 hectares). Ces dernières font du Grand Tunis une des régions les plus productives de légumes de la Tunisie [11].

L'émergence de nouveaux points de vue

En créant en 1991 le ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, les pouvoirs publics ont témoigné d'une prise de conscience nouvelle des conséquences dommageables de la consommation des espaces non bâtis. Le pays s'inquiète aussi de la diminution de la surface cultivable par habitant, due à l'accroissement démographique, à la perte en surface agricole et à l'inadéquation de certaines surfaces aux techniques modernes de production [12].

L'expression de « ceinture verte » a alors été introduite dans le vocabulaire de la planification urbaine. On a notamment mieux tenu compte de la variabilité des potentialités agricoles, en allouant préférentiellement l'urbanisation aux zones incultes ou peu productives, et en protégeant les espaces d'agriculture intensive (vergers ou zones de maraîchage) et les zones équipées d'irrigation, mode d'intensification essentiel dans la région.

Dans le même esprit, la conservation des *sebkhas* est maintenant assurée dans le cadre d'une politique nationale des zones humides, en phase avec les principes adoptés internationalement (Convention de Ramsar, 1971) [13]. Ces zones humides caractéristiques constituent en effet des espaces remarquables par leur organisation spatiale concentrique : le lac d'eau saumâtre au centre, un premier anneau, zone de battement de l'eau entre ses niveaux bas en été et haut en fin d'hiver, et une périphérie cultivée, généralement en céréales.

Un remarquable dynamisme a transformé l'ancienne capitale de la Régence en une vaste agglomération. Procédant par agrégation progressive des noyaux urbains ou villageois périphériques, il en est résulté un tissu urbain continu. À l'instar d'autres métropoles, la question se pose maintenant de son habitabilité, au sens de la qualité d'un endroit dont l'aménagement invite et autorise l'appropriation par des habitants de cultures différentes impliquant des rites de propriétés différents [14]. Cette idée commence à engendrer une réflexion différente, impliquant la révision des principes actuels d'urbanisation. Certes, on ne pense guère à associer les zones d'agriculture à la construction de la métropole tunisienne ; des boisements relativement récents, visiblement créés aux dépens des champs voisins, l'attestent. Si l'aménagement de coupures vertes d'urbanisation, solution probable, commence à être envisagée, on peut imaginer que, sous

certaines conditions de qualité, l'espace cultivé y contribue, acquérant alors un autre statut que celui de vide urbain au comblement inéluctable.

L'agriculture avec la ville, une nouvelle construction sociale et spatiale

Dans une ville en expansion, les quartiers se différencient socialement et fonctionnellement, surtout dans le cas d'une ville ancienne et maritime comme Tunis qui assume de nos jours des fonctions métropolitaines. Son habitabilité est liée maintenant à un double gradient : le centre comme il l'a toujours été, et le voisinage de la mer (côte Est). On constate en conséquence une grande diversité sociale et des contextes écologiques variés entre les quartiers ; cela détermine deux grandes zones périurbaines, différentes par les processus d'urbanisation en cours (*figure*), l'une au nord et à l'est, marquée de l'influence de la mer, l'autre au sud et à l'ouest, proche de zones rurales.

Le maintien de l'activité agricole dans de futures coupures vertes d'urbanisation pourrait enrichir les paysages, un peu comme le fait le bord de mer actuellement. Cependant, l'avènement d'une agriculture urbaine n'est plausible que si elle est culturellement et socialement acceptée. C'est ce qu'il faut maintenant examiner, grâce à ce que peut suggérer une observation directe et à ce que peut établir une enquête d'opinion.

L'observation des relations spatiales entre ville et agriculture

À partir des documents cartographiques et d'éléments recueillis par l'un des auteurs, un itinéraire de repérage de l'état actuel des franges urbaines a été établi et parcouru, afin de se rendre compte *de visu* de la persistance de formes d'agriculture vivante ou relicte dans ces espaces.

suggèrent une autre évolution urbaine. Les systèmes agricoles visibles appartiennent à deux registres :

- arboriculture (olivier) ; certaines oliveraies sont encore bien entretenues, d'autres semblent négligées, peut-être en voie d'abandon ;
- céréaliculture (orge), conduite en grandes parcelles.

Il s'y ajoute des usages annonçant la régression agricole : d'une part, des champs déjà enrichis servent de parcours à moutons, en plus de la vaine pâture des chaumes (les quelques troupeaux entrevus vont de plusieurs dizaines à plus d'une centaine de têtes) ; d'autre part, la présence de boisements récents implantés à proximité d'axes routiers laisse supposer une intention d'urbanisation à terme, mais en maintenant des espaces verts arborés.

Au sud et à l'ouest, la progression libre d'un habitat modeste

Un autre arc urbain s'est développé sur les terres agricoles proches des zones industrielles Sud et Ouest de l'agglomération. Plusieurs formes d'habitat y sont visibles.

Tout d'abord, l'habitat planifié des lotissements de la série El Manzah, au nord-ouest, présente une assez forte compacité : il ne semble guère y avoir d'espaces verts publics ou collectifs. Toute activité agricole en est absente, si ce n'est quelques parcelles interstitielles, d'exploitation visiblement très précaire.

On observe des zones nouvelles d'habitat illégal en zone agricole proche de la ville, mais à l'écart des routes, sur des terrains non constructibles achetés à des propriétaires fonciers. Sur la plaine de Sijoumi, et plus particulièrement du côté de Attar, Mghira et Sidi H'cine (photo 2), l'organisation de ces nouvelles zones n'est pas sans évoquer celle de la médina traditionnelle. Elles sont parfois ceintes d'un haut mur presque continu qui bloque toute communication visuelle et physique entre le dedans et le dehors ; leurs rues sont étroites et peu propices à la circulation automobile. Cependant, elles s'en distinguent profondément par la faible qualité architecturale des constructions et la quasi-absence de la viabilisation. La démarche de ces squatters est d'attendre la légitimation *a posteriori* par les autorités publiques, indépendamment des documents de planification ; cela leur permettra d'obtenir l'équipement de base (eau, électricité, assainisse-

Photo 2. Habitations libres dans la zone de Sidi H'cine (environs de Tunis) (cliché P. Donadieu).

Picture 2. A street of houses built without planning permission in Sidi H'cine area.

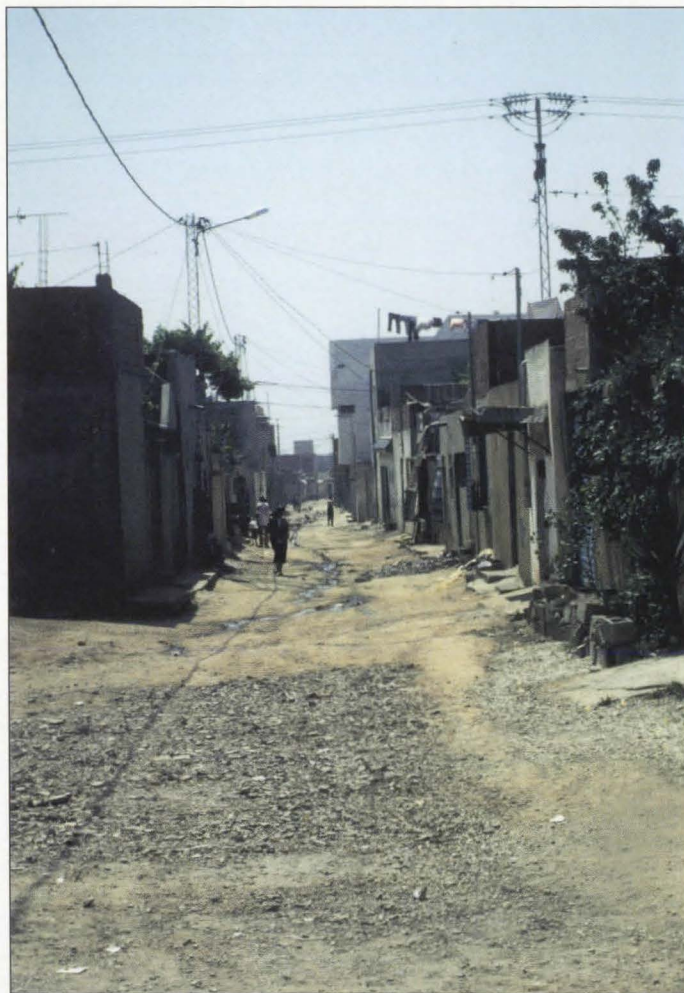


Photo 3. Vestiges d'une olivette à El Mnhla avec le puits au premier plan (environs de Tunis) (cliché P. Donadieu).

Picture 3. Last remnants of olive grove in El Mnhla (a well in the foreground).

ment, etc.). De tels nouveaux villages sont étrangers à l'agriculture locale, même si les habitants y développent de petits élevages.

Des villages-rues, établis le long des réseaux publics, montrent une urbanisation mieux organisée, moins précaire, bien que relativement spontanée. L'agriculture est relictuelle au voisinage même de la rue ; en revanche, elle reste bien présente à l'extérieur, présentant un côté campagne invisible de la route. Par exemple, la croissance du village d'El Mnhla, à l'ouest d'El Manar, a isolé une oliveraie qui forme encore le côté Sud d'une large place carrée (photo 3) ; un puits profond est encore bien visible bien que hors d'usage et en début de comblement par des déchets ; les pratiques urbaines de l'espace ont fait disparaître la plupart des arbres dont il ne subsiste que quelques individus moribonds au plus loin de la rue.

Enfin, l'habitat rural de plaisance se développe sur la plaine d'El Mhamdiya et de Mournag, au sud de Tunis. Ce type d'habitat est généralement plus modeste que celui de la plaine de Soukra, mais semble relever du même processus ; l'espace agricole enclos du *jnan* y est bien conservé et clairement dédié à la satisfaction des besoins familiaux. Ce sont des résidences secondaires, certaines semblant devenir des résidences principales.

L'intérêt des Tunisois pour la campagne

L'enquête [2] a porté sur les rapports actuels qu'entretiennent les habitants avec le *rif*, la campagne, surtout avec celui de l'espace périurbain. Elle a été conduite par entretien semi-directif auprès de 150 personnes. Sans qu'il puisse réellement prétendre à représenter fidèlement la population tunisoise, l'échantillon a été constitué avec le souci d'une réelle diversité sociale des personnes interrogées. Les principaux axes de questionnement portaient sur l'évaluation du paysage rural et la projection de celui-ci comme lieu d'habitat.

Ces rapports évoqués relèvent d'abord de l'esthétique, puisque la plupart des Tunisois (58 %) considèrent le *rif* comme un lieu calme, beau, naturel, sain et pur. En termes de lieu préféré d'habitat, 63 % d'entre eux préféreraient vivre au *rif* plutôt qu'en ville, dont 11 % qui souhaiteraient s'établir au plus profond de la

campagne tunisienne et 52 % vivre dans une résidence entourée de champs de cultures variées dans un *rif* non loin de la ville, c'est-à-dire un *rif* périurbain.

Ces résultats incitent à penser que l'on est en face d'un phénomène de société tout à fait récent, apparu vraisemblablement au cours de ces dix dernières années, et provoqué à la fois par la diffusion de nouveaux modes de vie et par des possibilités nouvelles d'accès au *rif* provincial en général et périurbain en particulier. Le temps du *rif* sale et repoussant semble révolu ; c'est une véritable nouveauté puisque, il y a encore 15 ou 20 ans, aucune attirance envers le *rif* n'apparaissait [15].

Ainsi, les observations convergent-elles pour montrer que le territoire agricole recule par les deux mécanismes rencontrés ordinairement, la consommation et le mitage de l'espace agricole, d'une part, et la déstructuration des terroirs au voisinage de l'urbain, d'autre part. Le transfert d'espace agricole au registre d'espaces verts semble bien limité, même s'il y a ça et là boisement.

Pendant, l'observation de l'état spatial porte sur des effets cumulatifs. Quelques indices suggèrent des changements d'état d'esprit. Le renouveau des *jnans* suggère une forme d'intégration non destructive de formes agricoles dans l'espace bâti ; même s'ils ne sont guère visibles de l'extérieur, ils construisent une limite claire et une transition harmonieuse entre ville et campagne. Quant à l'interrogation directe d'habitants, elle suggère clairement qu'un nouveau rapport entre le citadin et l'espace rural/agricole est en train de s'instaurer. Il faudra naturellement avoir des bases plus solides ; mais ce pourrait être la marque d'un tournant dans l'histoire de la culture urbaine tunisoise contemporaine.

De nouveaux rôles s'annoncent peut-être pour les espaces agricoles périurbains

La ville arabo-musulmane est réputée étrangère à l'espace vert public. Cela relève-t-il d'une incompatibilité profonde entre cette forme héritée et la culture tunisoise, ou seulement d'une certaine

négligence urbaine ? Si cette incompatibilité est ou reste encore fondée, l'agriculture a peu de chance d'être reconnue comme une infrastructure urbaine.

La nécessité d'une nouvelle stratégie d'organisation et d'aménagement

En périphérie de Tunis et des petites villes voisines, une partie importante du *rif* témoigne toujours d'une agriculture active, fortement menacée par l'extension urbaine. Les agriculteurs (*fellahs*) périurbains vivent cependant de multiples difficultés : pression foncière, cohabitation avec les citadins, difficulté d'écoulement des produits, etc. Aujourd'hui, la fonction nourricière du *rif* tunisois, fournisseur de produits frais, semble affaiblie par la concurrence d'autres régions agricoles plus éloignées. Si elle était reconnue comme nécessaire, la préservation des espaces agricoles périurbains et intra-urbains devrait répondre aux attentes citadines, au-delà de la stricte production agricole. La première fonction nouvelle est la gestion durable du territoire urbain (ceinture verte, poumon vert, etc.) ; les autres relèvent d'un rôle à la fois social (promenade, loisirs, détente, fermes pédagogiques, etc.) et écologique (maintien de la biodiversité, recyclage des déchets verts urbains, etc.). Cette proposition paraît d'autant plus recevable que le devenir de l'agriculture métropolitaine semble désormais préoccuper les acteurs publics et que la population habitante y est de plus en plus sensibilisée. Le corollaire en est la diversification de l'agriculture.

Les nouveaux comportements citadins envers la campagne

Traduisant une attractivité nouvelle ou renaissance des citadins pour l'espace rural, ils revêtent des formes d'appropriation par les citadins de plus en plus différenciées. On a ainsi observé la persistance des filières courtes d'approvisionnement, qui mettent directement en relation les producteurs et les consommateurs par le biais de marchés publics, plus ou moins bien équipés, et de vente volante dans les quartiers d'habitation. Un intérêt culturel pour l'agriculture réapparaît : après la création de la première ferme pédagogique du parc naturel de Nahli, l'Associa-

tion des amis de Belvédère se propose d'en implanter une autre dans l'extension prévue du parc ; elle serait orientée vers l'agriculture biologique, système technique peu connu dans la réalité agricole locale ; un agriculteur du nord de Tunis envisage un projet similaire dans sa propre exploitation [2]. On a déjà évoqué le renouveau de l'habitat dans les franges rurales que représentent les nouveaux *jnans* de la Soukra. Enfin, de multiples autres formes spontanées d'appropriation de l'espace ouvert se manifestent : le *jogger* n'est plus une espèce rare, mais il doit encore souvent se contenter des bords de route au sud de l'agglomération.

Enfin, une autre forme est peut être non négligeable : beaucoup de délaissés urbains (petites parcelles inaptes à la composition urbaine) sont exploités par une agriculture et un élevage interstitiels, en particulier dans les quartiers pauvres. Les micro-troupeaux de moutons sont conduits par des enfants, des vieillards, quelquefois des femmes à travers le tissu bâti. En de nombreux endroits, le chant des coqs révèle l'existence de petits poulaillers domestiques. Dans les villages de Raoued ou d'El Mnihla, on rencontre des vaches étiques et des dromadaires, en pâturage entravés au champ. Il s'agit alors probablement d'une agriculture de subsistance [16], destinée à compléter le revenu, mais qui rappelle aussi l'importance du mouton dans la culture arabo-islamique. Il serait important qu'elle conserve sa place, et peut-être qu'elle ait le moyen de se développer.

L'agriculture, considérée comme un instrument de défense des sites protégés

Les *sebkhas* les plus proches de Tunis, celles de Sijoumi et d'Ariana, sont atteintes par la ville. La rive Sud de la première est déjà construite sur trois côtés et semble être un lieu de déversement d'eaux usées, alors qu'elle a une valeur écologique réelle et présente un paysage remarquable selon les critères de la culture urbaine occidentale (*photo 4*). Elle est abondamment fréquentée par les oiseaux, en particulier par les flamants roses. Certaines petites îles sont cultivées en céréales, conférant au lieu un cachet singulier et pittoresque. L'agriculture sèche, relativement intensive, présente une grande variété : on peut voir à Sidi-Abdallah El Méoui des



Photo 4. Vue sur la *sebkha* de Sijoumi avec vignobles et champs de blé à Sidi-Abdallah El Méoui (environs de Tunis).

Picture 4. View of the Sijoumi *sebkha* : vineyards, orchards and wheat fields at Sidi-Abdallah El Méoui (in the vicinity of Tunis).



Photo 5. Cultures irriguées au nord-ouest de Raoued : oliviers et maraîchage (environs de Tunis) (cliché P. Donadieu).

Picture 5. Irrigated crops to north-west of Raoued (in the vicinity of Tunis) : olive groves and market gardening.

assolements associant à une base céréalière la production de légumes cultivés en sec (pomme de terre, oignon, etc.). Paradoxalement, l'agriculture de la zone irriguée de Mghira (passage du canal Medjerda – Cap-Bon) au sud ne

semble pas intensivement cultivée, malgré quelques parcelles maraîchères, car certains propriétaires semblent avoir préféré une opération financière. Les systèmes irrigués constituent ainsi le second type de zone à protéger ; c'est

d'autant plus fondé qu'un investissement substantiel de l'État a déjà été consenti pour les créer, et que l'eau à usage agricole est un bien rare à Tunis et en Tunisie. Ces systèmes irrigués de cultures maraîchères associent à l'intérêt pour l'approvisionnement local un intérêt paysager, comme au nord-ouest de Raoued (photo 5), qui se trouve encore indemne de tout voisinage urbain. Le système de culture associe deux strates de végétation : la frondaison des oliviers assure un ombrage léger à la production maraîchère conduite en petites parcelles arrosées à la raie. Une autre a été notée à Manouba et à Oued El Lil, à laquelle le voisinage de l'aqueduc romain de Bardo donne un cachet singulier. On y trouve davantage de serres (tunnels et chapelles) et une production plus différenciée, fruitière et florale.

Dans les deux cas précédents, la motivation d'ordre écologique (zones humides) et de sécurité alimentaire peut aider à la protection du site. Cependant, d'autres espaces posent davantage de questions quand, dépourvus de propriétés singulières, ils n'ont d'intérêt qu'en tant que coupures urbaines. La réponse est alors d'ordre urbanistique ; est-il opportun de laisser s'établir une ville continue entre Tunis et de la côte Nord-Est ? Si le choix de la coupure verte était fait, l'agriculture céréalière et l'élevage extensif seraient les systèmes agricoles les plus aptes à tenir l'espace.

Conclusion

De façon générale, des raisons objectives sont invoquées par l'urbanisme contemporain pour que l'agriculture contribue à rendre plus habitables les grandes métropoles, comme Tunis. Il apparaît qu'une partie importante de la population tunisoise (37 %) reconnaît que le spectacle de l'agriculture enrichit le paysage de la capitale. Aussi, la question se pose aujourd'hui de mieux analyser cette tendance afin de chercher comment intégrer concrètement l'agriculture à l'organisation territoriale du Grand Tunis. Les difficultés de gestion des espaces verts publics, si l'on en croit ce que révèle l'état du parc du Belvédère, donne de l'intérêt à la co-gestion agricole, donc privative, d'espaces d'intérêt public : la campagne cultivée

offre d'autres moyens d'améliorer la surface verte par habitant.

L'infrastructure agricole est encore suffisamment présente pour que le processus de construction de campagnes urbaines [17] puisse s'engager. Plusieurs conditions sont requises :

- la protection réglementaire ; le ministère de l'Agriculture et celui de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire semblent prêts à défendre les investissements hydrauliques, les espaces agricoles et les zones humides : l'importance des espaces agricoles pour le Grand Tunis n'est plus à démontrer et l'arbitrage entre extensions urbaines et développement agricole doit être une règle de base. Cet arbitrage doit permettre de préserver les espaces agricoles stratégiques, pour lesquels des mesures conservatoires et incitatives doivent être définies [18] ;

- la conception de systèmes agricoles capables de répondre à une double attente : être des systèmes agricoles économiquement viables, produisant le paysage attendu de l'agriculture de façon moins coûteuse que par la gestion publique, et capables de répondre aux sollicitations des nouveaux marchés ;

- l'amélioration d'une accessibilité respectueuse du public, ce qui implique la protection physique des espaces agricoles ouverts et probablement des modalités de co-financement local, dans l'esprit des Contrats territoriaux mis au point en France.

La population métropolitaine de Tunis, bénéficiant directement de la présence de l'agriculture, deviendra alors actrice de la défense et de la promotion de l'agriculture urbaine tunisoise ■

Summary

Urban agriculture, a project for Tunis

M. Bouraoui, P. Donadieu, A. Fleury

Modern conceptions of sustainable city development include green spaces (also called open spaces), because of their impact on the quality of urban life. Agricultural areas are increasingly seen as city component, as concerns both landscape and food security. Could this trend which is well known in Europe, apply to a city such as Tunis, which is both a Mediterranean harbour and the capital of an Arabian country?

A century ago, a European-shaped new town was built near of the old medina. These two sectors were very different, especially as far as green spaces are concerned: scarce and always private in the old city, numerous and public or private in the modern sector. Since its independence, the city has been left free to grow steadily at the expense of surrounding rural areas. Moreover, over recent years, a new urbanisation centre has taken form on the eastern coast, at about 15 km from the old centre. This new sector is based on tourism. There are still fields, some orchards and low quality meadows grazed by sheep. Their surfaces are, however decreasing, indicating that they are susceptible of disappearing. It can, therefore, be feared that Tunis may become a metropolis without open natural spaces, in spite of its high population (2 million inhabitants).

This process may be brought to an end through current changes:

- *The Tunisian Government has created a Ministry of Environment which, in turn, has decided to protect sebkhas, genuine salted wetlands, henceforth.*

- *There is the question as to whether Tunis and the whole country will be self-sufficient for food in the future and the realization that the irrigated areas should be reserved for farming.*

- *New housing styles, jnan, luxury estates made up of houses in orchards, are appearing and are highly esteemed.*

- *New recreational activities, jogging, for instance, are developing in open areas.*

Moreover, when asked about their relationships to open spaces, many people say they appreciate the countryside and dream to living there.

There is, thus, truly space for an innovative project of urban agriculture in Tunis.

Cahiers Agricultures 2001 ; 10 : 261-9.

Références

1. Smit J, Ratta A, Nasr J. *Urban agriculture: food, jobs and sustainable cities* (1^{re} édition). Washington : PNUD, 1996 ; 302 p.
2. Bouraoui M. *L'agriculture, nouvel instrument de la construction urbaine ? Étude de deux modèles agri-urbains d'aménagement du territoire : le plateau de Saclay à Paris et la plaine de Sijoumi, à Tunis*. Paris : Thèse ENGREF/ENSP, décembre 2000 ; 442 p.
3. Sebag P. *Tunis : histoire d'une ville*. Paris : l'Harmattan, 1998 ; 683 p.
4. Santelli S. *Tunis*. Saint-Germain-du-Puy : Les Éditions du Demi-cercle/CNRS Éditions, 1995 ; 126 p.
5. Kassab A. *Histoire de la Tunisie : l'époque contemporaine*. Tunis : Société tunisienne de diffusion, 1976 ; 506 p.
6. André R. *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*. Paris : La bibliothèque arabe Sindbad, 1985 ; 389 p.
7. Zhioua Zaafrane I. *Le parc de Belvédère de Tunis*. Mémoire de DEA « Jardins, paysages et territoire ». Paris : EAPV/EHESS, 1998 ; 60 p.
8. Belhadi A. L'espace tunisois : organisation, fonctionnement et structure typique. *Revue Tunisienne de Géographie* 1979 ; 41 : 9-20.
9. Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire. *L'Atlas du Grand Tunis*. Tunis : Direction générale de l'aménagement du territoire, 1997 ; 43 p.
10. Haj Ahmed A. La dynamique urbaine du Grand Tunis. *Actes du séminaire Agriculture urbaine : réalités et défis*, 1999.
11. Sethom H. *Pouvoir urbain et paysannerie en Tunisie*. Tunis : Cérès productions/Fondation nationale de la recherche scientifique, 1992 ; 393 p.
12. Bunce M. Thirty years of farmland preservation in North America; discourses and ideologies of a movement. *J Rural Studies* 1998 ; 14 : 233-47.
13. Convention de Ramsar, 1971. In : Donadieu P, éd. *Paysages de marais*. Paris : de Monza, 1996 ; 199 p.
14. Conan M. *Mouvance : cinquante mots pour le paysage*. Paris : Éditions La Villette, 1996 ; 99 p.
15. Signoles P. *L'espace tunisien : Capitale et État-région*. Tours : Centre d'études et de recherches URBAMA, Fascicule de recherches n° 14-15, 1985 ; 1 041 p.
16. Moustier P, Pagès J. Le périurbain en Afrique, une agriculture en marge ? *Économie Rurale* 1997 ; 241 : 48-55.
17. Donadieu P, Dalla Santa G. *Campagnes urbaines*. Arles : Actes Sud/École nationale supérieure du paysage, 1998 ; 219 p.
18. Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire. *Étude du schéma directeur du Grand Tunis, rapport final de la première phase*. Tunis : Direction générale de l'aménagement du territoire, 1997 ; 288 p.

Résumé

La production d'espace vert urbain est une des grandes préoccupations de l'urbanisme contemporain. L'agriculture commence à y apporter une contribution originale, alors que son espace n'était considéré qu'en attente d'urbanisation future. Mais à Tunis, la conception de l'espace vert public n'a guère évolué et le risque d'urbanisation continue est réel. De plus, un nouveau pôle de développement urbain dédié au tourisme est apparu sur la côte Est, à une quinzaine de kilomètres de la capitale. Entre ces pôles dynamiques d'urbanisation, l'agriculture n'apparaît pas durable en soi. Cependant, de nouvelles attitudes sont perceptibles. Le souci de l'environnement commence à imprégner les politiques publiques d'aménagement. Des formes résidentielles associées à l'agriculture ainsi que des pratiques récréatives ou culturelles utilisant l'espace agricole apparaissent, des citoyens déclarent un intérêt nouveau pour la campagne. Ce sont peut-être les prémices d'une autre politique d'aménagement et de l'avènement d'une agriculture urbaine tunisoise.
